



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 102650

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur les structures associatives d'aide au maintien à domicile des personnes âgées en milieu rurale. Dans l'arrondissement de Châteaubriant (Loire-Atlantique), les structures d'aide au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées font un travail remarquable. Elles se trouvent confrontées à un surcoût des coûts de revient au regard de l'augmentation des coûts de transport. Il lui demande si elle peut en retour préciser les dispositifs financiers au soutien de l'activité de ces structures d'aide au maintien à domicile dans l'arrondissement de Châteaubriant (44).

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102650

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2465

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)